

RÉUNIONS RÉGIONALES DE RENTRÉE

DU 24 SEPTEMBRE AU 10 OCTOBRE 2019 – DANS TOUTE LA FRANCE

Cher·es Camarades,

Cette année les réunions régionales ne seront pas, comme à l'accoutumer, des ATMP mais des moments privilégiés de rencontres, de débats, et d'échanges entre la Direction Fédérale (via son Secrétariat Activités Politique Revendicative et Qualité de Vie Syndicale) et l'ensemble des syndicats de la Fédération.

A l'ordre du jour de ces réunions à venir :

- > Actualité et politique revendicative ;
- > Activité syndicale, qualité de vie syndicale, orga ;
- > Outils fédéraux : sites internet, matériels.



Mardi 24 Septembre

De 08h30 à 13h00

Lieu : Vaucluse

USINE ISOVER SAINT GOBAIN
235 RUE DU PORTUGAL
84107 ORANGE

Intervenant :

Philippe Buron
06.33.48.66.07

Mardi 01 Octobre

De 08h30 à 13h00

Lieu : Nord

SALLE GILBERT JESUS
RUE DE L'EGALITE
58580 EMERCHICOURT

Intervenants :

Philippe Buron
06.33.48.66.07
Philippe Thibaudet
06.16.46.33.57

Mercredi 25 Septembre

De 08h30 à 13h00

Lieu : Tarn

VOA
RUE FRANCOIS ARAGO
ZI ALBI ST JUERY
81011 ALBI

Intervenant :

Philippe Buron
06.33.48.66.07

Mercredi 02 Octobre

De 08h30 à 13h00

Lieu : Seine-Maritime

FORUM DU TREPORT
76470 LE TREPORT

Intervenants :

Philippe Buron
06.33.48.66.07
Philippe Thibaudet
06.16.46.33.57

Jeudi 26 Septembre

De 08h30 à 13h00

Lieu : Haute-Vienne

UNION LOCALE CGT DE SAINT JUNIEN
2 PLACE LENINE
87200 SAINT JUNIEN

Intervenant :

Philippe Buron
06.33.48.66.07

Jeudi 03 Octobre

De 08h30 à 13h00

Lieu : Maine-et-Loire

UNION LOCALE CGT DE TRELAZE
133 RUE JEAN JAURES
49800 TRELAZE

Intervenant :

Philippe Buron
06.33.48.66.07

Date limite d'inscription le 06 septembre 2019

RÉUNIONS RÉGIONALES DE RENTRÉE

DU 24 SEPTEMBRE AU 10 OCTOBRE 2019 – DANS TOUTE LA FRANCE



Chers Camarades,

Cette année les réunions régionales ne seront pas, comme à l'accoutumer, des ATMP mais des moments privilégiés de rencontres, de débats, et d'échanges entre la Direction Fédérale (via son Secrétariat Activités Politique Revendicative et Qualité de Vie Syndicale) et l'ensemble des syndicats de la Fédération.

A l'ordre du jour de ces réunions à venir :

- > Actualité et politique revendicative ;
- > Activité syndicale, qualité de vie syndicale, orga ;
- > Outils fédéraux : sites internet, matériels.

Jeudi 03 Octobre

De 08h30 à 13h00

Lieu : Meurthe-et-Moselle
LOCAL SYNDICAL DE BACCARAT
95 J COUR DES CRISTALLERIES
54120 BACCARAT

Intervenant :
Philippe Thibaudet
06.16.46.33.57

Mardi 08 Octobre

De 08h30 à 13h00

Lieu : Seine-Saint-Denis
FEDERATION
SALLE 11 (RB NOYAU C)
263 RUE DE PARIS
93100 MONTREUIL

Intervenant :
Philippe Thibaudet
06.16.46.33.57

Lundi 07 Octobre

De 08h30 à 13h00

Lieu : Saône-et-Loire
UNION LOCALE CGT DE
CHALON
2 RUE DU PARC
71100 CHALON SUR SAONE

Intervenant :
Philippe Thibaudet
06.16.46.33.57

Jeudi 10 Octobre

De 08h30 à 13h00

Lieu : Puy-de-Dôme
USINE OI PUY-GUILLAUME
21 AVENUE EDOUARD VAILLANT
63290 PUY-GUILLAUME

Intervenant :
Philippe Thibaudet
06.16.46.33.57

Date limite d'inscription le 06 septembre 2019

RÉUNIONS RÉGIONALES DE RENTRÉE

DU 24 SEPTEMBRE AU 10 OCTOBRE 2019 – DANS TOUTE LA FRANCE

Cela fait maintenant plusieurs mois qu'Emmanuel Macron est élu Président de la République et que son mouvement la République en Marche obtenait une très large majorité à l'Assemblée Nationale. Tout cela sur fond de fracture de la société avec l'éparpillement des votes.

Compte-tenu de cette situation d'ancrage du Rassemblement National dans le paysage politique, la montée des nationalismes en Europe, la situation appelait la mise en place d'une politique de reconquête de cohésion nationale. Il n'en fut rien, il n'en est rien.

Le choix d'une politique économique de l'offre affirmée et confirmée conduit tout simplement à privilégier les gagnant·e·s de la mondialisation, les plus fortuné·e·s, au détriment de la majorité de la population, par la poursuite de l'austérité, le démantèlement des droits et acquis sociaux, des services publics, des droits d'expression et d'intervention des salarié·e·s.

Ainsi, au fur et à mesure des reculs sociaux les salarié·e·s, avec leurs organisations syndicales et particulièrement la CGT, construisent leurs mobilisations, exprimant leurs désaccords et revendications.

Le grand débat devait apporter des réponses à la colère grandissante, mais à la conclusion de celui-ci le maître mot a été tout ça pour ça. Aucune réponse concrète aux revendications exprimées, aucune prise en compte du malaise, du désarroi exprimé par une partie de plus en plus importante de Françaises et Français.

Réforme du service public avec le projet de loi de transformation de la fonction publique, réforme Blanquer de l'éducation, démantèlement de notre système solidaire de retraite avec la retraite par points.

Refus de l'augmentation du pouvoir d'achat au travers de l'augmentation significative du SMIC, de l'instauration de règle mettant fin à la chausse-trappe des bas salaires.

Cette politique économique et sociale ne pouvait que déboucher sur l'amplification de la fracture de notre société, ce qui a malheureusement été confirmé et exprimé lors des Elections Européennes.

Pourtant, pour une autre politique, la CGT avait transmis au Gouvernement ses 19 propositions urgentes sur les questions essentielles que sont l'urgence sociale, fiscale, démocratique et environnementale, et ce pour répondre au mécontentement et à la colère du monde du travail et de celles et ceux qui en sont exclu·e·s, aux besoins de la population et du pays.

- Revalorisation du SMIC, des pensions et des minima sociaux ;
- Changement du travail pour travailler moins, mieux et tou·te·s ;
- Politique de l'emploi s'appuyant sur la reconnaissance des qualifications et des savoir-faire ;
- Retraite par répartition par annuité avec un âge de départ à 60 ans à 75% du dernier salaire (avec un minimum vieillesse de 1200 euros) ;
- Rétablissement de l'ISF et la suppression de la TVA pour les produits de première nécessité ;
- Maintien et développement des services publics de proximité dotés de personnels à statut.

Alors qu'il y a urgence climatique, réduire cette question aux seuls gestes du quotidien consiste une nouvelle fois à culpabiliser uniquement les citoyen·ne·s en ménageant, par exemple, les industriels.

À quand le rétablissement de l'écotaxe sur les transports routiers et la relance du fret pour les marchandises comme le maintien des petites lignes et des gares de proximité pour les voyageurs·euses ?

À quand une politique de réindustrialisation locale favorisant les circuits-courts et la création d'emplois ?

L'expression revendicative, cumulée aux nombreuses luttes dans les entreprises, la fonction publique, les actions spécifiques des retraité·e·s, les actions interprofessionnelles depuis le début de l'année viennent démontrer, s'il

RÉUNIONS RÉGIONALES DE RENTRÉE

DU 24 SEPTEMBRE AU 10 OCTOBRE 2019 – DANS TOUTE LA FRANCE

le fallait encore, la colère sociale, l'attente de décisions majeures au profit de celles et ceux qui ne vivent que de leur travail.

Salarié·e·s, privé·e·s d'emploi et retraité·e·s savent quand il le faut se rassembler pour créer les convergences de luttes, pour exprimer au Gouvernement mais aussi au patronat l'exigence d'autres choix politiques en faveur d'une hausse des pensions et salaires, de plus de justice fiscale, de services publics de proximité, d'une politique sociale répondant aux besoins de la population.

Répondre dorénavant aux attentes exprimées dans la rue depuis de longs mois et dans les entreprises par nos équipes syndicales sera le meilleur moyen de retrouver de la sérénité dans le pays.

Elargir le rapport de force est nécessaire afin de conquérir de nouveaux droits et contrer les mauvais coups de ce Gouvernement et de sa majorité parlementaire.

Dans notre agenda revendicatif de rentrée sociale, il y a le projet de réforme par points de notre système de retraite. Une nouvelle fois croira, qui veut bien croire.

Le Président Macron a affirmé ne pas vouloir toucher à l'âge légal de départ à 62 ans, mais en faisant le choix du projet Delevoye du régime universel à points, l'âge légal deviendrait secondaire puisque dans cette réforme systémique c'est l'âge réel auquel chacun·e pourra partir avec une pension suffisante qui primera.

D'autre part, ce futur régime à points serait à cotisation définie ce qui implique que l'équilibre financier du régime soit tenu par la baisse des prestations (niveau de pension) ou l'âge pivot de liquidation. Cela signifie qu'entre 62 et 64 ans il y aurait un coefficient de minoration (décote de 10 % dégressif au fur et à mesure où on s'approche de l'âge pivot soit 64 ans) à l'image du régime complémentaire AGIRC - ARRCO.

Ce système pouvant évoluer avec le temps pour reculer l'âge pivot au regard de l'allongement de l'espérance de vie (actuellement 27 années de retraite en moyenne). A l'inverse, au-delà de 64 ans, il serait établi un coefficient de majoration (surcote) pour encourager les gens à travailler plus longtemps.

L'équation est simple : partir à 62 ans avec une pension de misère ou tenter de travailler plus longtemps pour obtenir au moins 1.000 euros si les entreprises le veulent bien (aujourd'hui un·e salarié·e sur 2 qui liquide sa pension n'est plus en emploi mais au chômage aux minima sociaux ou en invalidité...). A cela s'ajoute la volonté de favoriser le cumul emploi retraite qui fournira une main d'œuvre très bon marché à l'image de ce qui se passe au Japon, aux USA, en Grande Bretagne ou en Suède.

A la CGT nous l'avons réaffirmé : nous sommes et restons attaché·e·s à notre système de retraite, seul garant d'un accès à une retraite garantie et basée sur la solidarité intergénérationnelle.

Nous devons dès à présent nous préparer à nous accaparer la campagne CGT à venir, afin de construire le rapport de force pour garantir un droit à la retraite de haut niveau pour toutes et tous.

C'est dans ce contexte que s'est tenu notre 52ème Congrès, avec en suspend les défis qui se posent actuellement au syndicalisme, à la CGT.

Quel rebond pour le syndicalisme ?

Quelles démarches syndicales ?

Quelles formes de mobilisations ?

Quelles constructions du rapport de force, avec qui, comment ?

RÉUNIONS RÉGIONALES DE RENTRÉE

DU 24 SEPTEMBRE AU 10 OCTOBRE 2019 – DANS TOUTE LA FRANCE

Ces questionnements, et bien d'autres, nous nous les posons dans le cadre d'une vie syndicale à l'épreuve du terrain. Nous devons intégrer tout cela dans notre activité et ainsi poursuivre le travail que nous avons engagé particulièrement à partir de notre 9ème et 10ème Congrès Fédéral.

Notre travail paye.

Pour la deuxième année consécutive nous avons rompu avec cinq années de régression syndicale, nous finissons l'année 2017 à 3915 syndiqué·e·s. Mais attention ces résultats restent fragiles. Il y a encore de nombreux syndicats qui n'ont pas encore engagé leur reconquête et pour certains poursuivent leur déclin.

Au niveau de notre représentativité électorale, pour l'instant, nous obtenons de bons voire très bons résultats dans la mise en place des CSE.

Autre point de la vie syndicale, beaucoup de syndicats n'ont pas pris la mesure des enjeux face au respect des 7 critères de représentativité en particulier la mise à jour des statuts et la publication des comptes. La V2 CoGiTiel devrait nous aider, aider les syndicats à s'emparer des enjeux et obligations, mais en attendant ces réunions régionales doivent nous permettre de mieux identifier les problèmes rencontrés par chaque syndicat.

Nous avons également des syndicats qui ne se sont pas encore emparés des outils que nous avons développés et mis à leur disposition. Site fédéral et espace militant, site élections professionnelles, affiches fédérales, module de formation « renforcer la fédération un enjeu une priorité », module de formation CSE. Nous devons impulser et gagner à une plus forte utilisation de ces derniers d'autant plus qu'ils recueillent de véritables succès auprès des internautes.

Ces outils sont en constante amélioration pour répondre à nos besoins, notre activité syndicale. Ainsi le site fédéral s'est enrichi d'un espace mobilisation avec deux cartes interactives des actions et initiatives qui vous seront également présentées dans ces régionales.

Notre travail paye, mais nous ne devons pas baisser les bras, les résultats restent fragiles, nous devons amplifier notre activité, démarche syndicale. Renforcer la Fédération reste un enjeu, une priorité, et ensemble nous pouvons relever ce défi.

RÉUNIONS RÉGIONALES DE RENTRÉE

DU 24 SEPTEMBRE AU 10 OCTOBRE 2019 – DANS TOUTE LA FRANCE

FICHE D'INSCRIPTION

Syndicat :

Les militant-e-s, dont les noms suivent, participent à la réunion du (cliquez dans la case correspondant à votre choix) :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> 24.09.2019 – Vaucluse (84) | <input type="checkbox"/> 03.10.2019 – Maine-et-Loire (49) |
| <input type="checkbox"/> 25.04.2019 – Tarn (81) | <input type="checkbox"/> 03.10.2019 – Meurthe-et-Moselle (54) |
| <input type="checkbox"/> 26.09.2019 – Haute-Vienne (87) | <input type="checkbox"/> 07.10.2019 – Saône-et-Loire (71) |
| <input type="checkbox"/> 01.10.2019 – Nord (59) | <input type="checkbox"/> 08.10.2019 – Seine-Saint-Denis (93) |
| <input type="checkbox"/> 02.10.2019 – Seine-Maritime (76) | <input type="checkbox"/> 10.10.2019 – Puy-de-Dôme (63) |

Nom & prénom	Responsabilités syndicales	Participent au repas

Conformément aux obligations de la Loi Informatique & Liberté / RGPD, les données personnelles que vous nous communiquerez ne seront utilisées que dans le cadre des relations syndicales au sein de l'Organisation, à des buts principalement d'informations ou de formations.

Vous disposez d'un droit d'accès, vous permettant, le cas échéant, de faire rectifier, compléter, mettre à jour ou effacer les données personnelles vous concernant.

Date limite d'inscription le 06 septembre 2019